

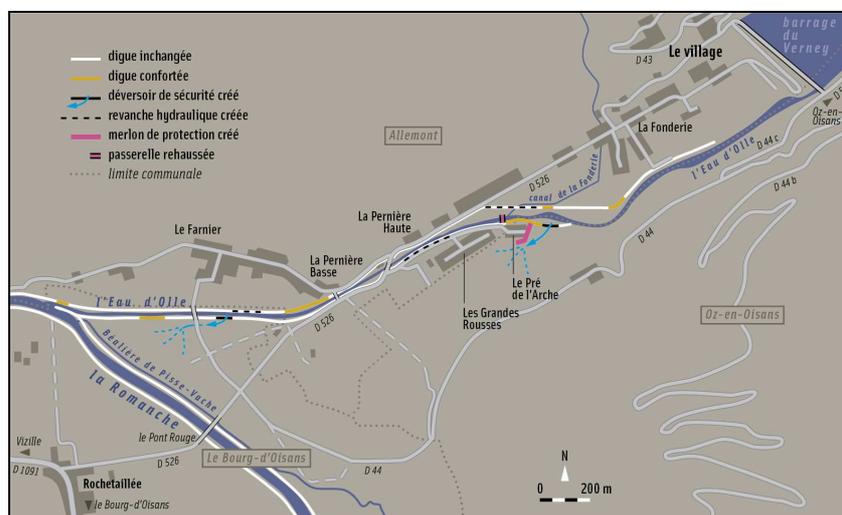
# RELEVÉ DE DECISION DU PRE- BUREAU DE LA CLE DU 26 janvier 2015

*Doc. établi par le  
 Secrétariat de la CLE*

## CE QU'IL FAUT RETENIR

- 1. Avis FAVORABLE** sur le projet de confortement des digues de l'Eau d'Olle porté par l'Association syndicale Départementale Isère Drac Romanche sur les communes d'Allemont, d'Oz en Oisans et de Bourg d'Oisans.

Michel Pinhas et Véronique PLATZ sont venus présentés les travaux de confortement qui concernent 3,25 km de linéaire de digues situées sur l'Eau d'Olle entre le barrage du Verney et la confluence avec la Romanche (hors digue EDF) sur les communes d'Allemont, d'Oz-en-Oisans et de Bourg d'Oisans. Pour diminuer le risque d'inondation, l'ADIDR propose de conforter et rehausser des digues mais également de mettre en place des déversoirs pour orienter les débordements vers des secteurs à faibles enjeux.



L'objectif étant de protéger 1 400 habitants qui pourraient être concernés par :

- un risque de débordement de l'Eau d'Olle dès que la rivière présente une crue de période de retour 30 ans (ce qui représente un débit de la rivière de 110 m<sup>3</sup>/s) sur le hameau du Plan ;
- un risque de surverse dès que l'Eau d'Olle entre en crue de période de retour 100 ans sur le lotissement de Pré de l'Arche ainsi que sur le hameau du Plan et la Pernière Basse.

Le projet de l'ADIDR est exemplaire dans la mesure où il a été dimensionné en concertation en tenant compte de l'ensemble des enjeux locaux liés à la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques pour proposer un projet de protection de la population contre des crues de retour 30 et 100 ans de l'Eau d'Olle efficace et économiquement acceptable pour le territoire.

Il a été toutefois demandé à l'ADIDR d'associer la Fédération de pêche de l'Isère concernant l'opération prévue au dossier pour améliorer les habitats aquatiques de l'Eau d'Olle dans la mesure où cette action relevait d'une fiche action du contrat de rivière Romanche sous maîtrise d'ouvrage de la fédération de pêche.

**La proposition d'AVIS FAVORABLE est retenue à l'unanimité.**

Avec 19 voix pour – 11 Collectivités (C. GALVIN, L. PUISSAT, G. GENET, A. SALVETTI, B. HERITIER, J-C. VAYR, C. ZUCCHETTI, S. BESCHI, D. GARCIN, A. VIALLET, A. GENEVOIS) + 4 usagers (EDF, EDF, FRAPNA, Fédération de Pêche) + 4 Etat (DREAL, DREAL, DDT, Agence de l'Eau).

**0 contre, 0 abstentions.**

## **2. Présentation du projet APOLLO par la plateforme chimique de Pont de Claix**

Le pétitionnaire a souhaité présenter le projet APOLLO au bureau de la CLE conformément au Moyen 4 du SAGE Drac-Romanche qui demande à ce que la CLE soit sollicitée le plus en amont possible d'un projet pour d'assurer de la bonne prise en compte des enjeux locaux sur la ressource en eau.

La société Vencorex est implantée sur la plateforme chimique de Pont de Claix. Elle produit des isocyanates utilisés principalement dans les matériaux (mousse d'ameublement, sièges automobiles, etc.) ou les revêtements (peinture, vernis).

Le projet APOLLO consiste à convertir un atelier de production de TDI (Toluène Diisocyanates) en un atelier de production de HDI (Hexaméthylène diisocyanate) pour répondre aux exigences d'un marché très concurrentiel.

Cette évolution s'inscrit dans une démarche de modernisation de la plateforme de Pont de Claix en respectant les exigences réglementaires en matière de PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques).

Actuellement, la production de TDI atteint 120 000 tonnes/an, à la suite du projet APOLLO, la production HDI atteindra progressivement 83 220 tonnes/an. Parallèlement, le projet APOLLO s'accompagnera de l'arrêt des productions TDI. Les installations et équipements de l'Amont TDI seront progressivement arrêtés et mis en sécurité, aménagés ou conservés selon les besoins des activités de la plateforme.

Au moment d'émettre un avis, la CLE sera attentive à l'évolution des prélèvements en eau et des rejets des eaux mais également aux conditions de stockages des produits chimiques et à la gestion des déchets notamment en lien avec les enjeux de réduction des substances dangereuses existants sur le bassin versant aval du Drac.

## **3. Présentation du renouvellement de la composition du Bureau de la CLE et des règles de fonctionnement de la CLE.**

L'Arrêté Préfectorale de renouvellement de la composition de la CLE a été signé par le Préfet le 19 décembre 2014. Une fois que la nouvelle CLE aura été installée (après

les élections cantonales) elle devra validée les règles de fonctionnement ainsi que la composition du bureau.

Le projet de renouvellement de la composition du bureau (cf. Annexe 1) ainsi que le projet de règles de fonctionnement (cf. Annexe 2) sont distribués et présentés aux membres du bureau. Ces derniers sont invités à faire parvenir leurs observations au secrétariat de la CLE d'ici mi-mars afin que les documents soient finalisés et de pouvoir les soumettre au vote de la CLE.

#### **4. Présentation de l'Agence Sud Isère Drôme EDF « une rivière, un territoire», EDF.**

EDF est un acteur de l'eau important sur le territoire Drac-Romanche et un partenaire privilégié de la CLE depuis la création de l'assemblée en 2002, que ce soit par sa participation à l'élaboration du SAGE mais également à sa mise en œuvre au travers des différents projets comme celui de la remise en eau.

Plus récemment, le partenariat a pris la forme d'une convention financière pour accompagner les maîtres d'ouvrage du territoire Drac-Romanche dans la mise en œuvre du SAGE, grâce à la mise à disposition d'un fonds annuel de 500 000 € entre 2011 et 2013.

Pour 2014 et 2015, ce budget a été réduit à 250 000 €/an, EDF ayant renforcé sa politique d'accompagnement des territoires en faveur de l'aide au développement économique local et à la création d'emplois.

C'est l'objectif du programme national *Une Rivière, Un Territoire*, porté localement par la nouvelle agence Sud Isère Drôme, créée fin octobre 2014 et située à Vizille. Le directeur, Monsieur Jean Copreaux, est venu présenter les missions de cette agence et ses deux modes d'intervention :

- elle participe financièrement au développement d'entreprises dont les projets sont innovants et créateurs d'emplois, dans les domaines de l'eau, l'énergie et l'environnement (prêts participatifs ou prise de participation via un fonds d'investissement national) ;
- elle soutient le tissu industriel du territoire en renforçant l'appel aux compétences des PME locales pour les chantiers hydrauliques d'EDF, dans le respect des règles de mise en concurrence : information sur les marchés à venir, sur les procédures d'achat et de consultation, accompagnement des entreprises dans leur montée en compétences, appui dans leur stratégie de développement.

Sur les vallées du Drac, de la Romanche, de la Bourne et de la Basse Isère, EDF exploite 45 centrales hydroélectriques (10% de la production hydraulique nationale d'EDF).

<http://sud-isere-drome.developpement-edf.com>

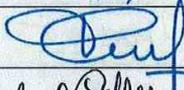
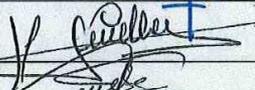
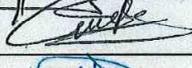
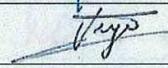
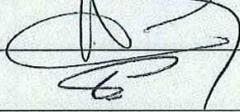
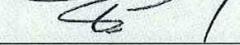
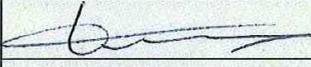
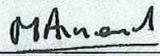
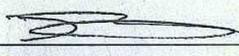
#### **5. Questions diverses**

- Le lundi soir ne semble plus convenir pour organiser les bureaux de la CLE en raison de nombreux conseils municipaux et conseils communautaires. Le choix a donc été fait de décaler le bureau au mardi soir.
- Le comité de pilotage présidé par le Préfet pour le suivi du protocole d'essai de remise en eau du Drac initialement prévu le 6 février est reporté au 19 février.

**LUNDI 15 décembre 2014,  
de 17 h 00 à 19 h 30**

**PRE BUREAU DE LA CLE**

**à Vif**

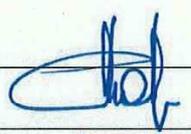
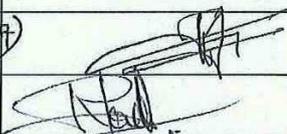
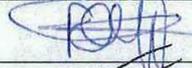
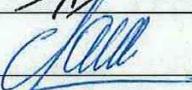
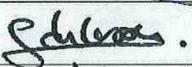
| Nom Prénom            | Structure                              | Signature  |
|-----------------------|--|--|
| BRANC COULANG Claude  | ISIS Energie                           |   |
| SALVETTI Andre        | CLE (mairie BO.)                       |   |
| Pouillet Andre        | SIAT                                   |  |
| GENOIS Andre          | Président de la Présidence CLE         |  |
| Richer J.François     | SIERS                                  |  |
| VAYR J.C              | CLE                                    |  |
| Zucchetti Claude      | SIALLP                                 |  |
| ARNAUD Daniel         | CLE (v.p)                              |  |
| POULLET Louis         | Association Industriels                |  |
| TROSSENO J.François   | SIE les Cote de Loys STE/ua            |  |
| ARNAUD Michel.        | EDF. UP Alpes                          |  |
| BERNARD Fabienne      | La Nébro - service<br>espaces naturels |  |
| DUTRONCY Jérôme       | élu EP-SCOT                            |  |
| MAYOISSIER Christophe | CLE (Metis)                            |  |
| DELAOUR Lucille       | Contrat Rivière Romanche               |  |

CLÉ Drac-Romanche

5 avenue du Portail Rouge  
38450 VIF  
Tél. : 04 76 75 16 39  
Fax : 04 76 75 24 41  
[www.drac-romanche.com](http://www.drac-romanche.com)



Réserve Naturelle Régionale  
Isles du Drac

|                    |  |   |
|--------------------|--|---|
| Gilles STRAPPAZZON | Comité de Rivière Romanche                 |    |
| Dani-DEZAGE        | adj. Huez. SAGE                            |   |
| Georges BERNARD    | suppléant M <sup>r</sup> JAVELLAS (FRANCA) |     |
| Robert Javelles    | FRANCA et nouveau<br>FD de pêche 38        |     |
| Jacques LIBERT     | DDT SE                                     |    |
| Emilie Vincent     | Sigreda                                    |   |
| Jacques PUISSET    | "  |   |
| Charles GALVIN     | CLE  |  |
| Annelie COPEY      | Sec. CLE Drac                              |  |
| Caroline SCHLOSSER | Agence de l'eau RMC                        |  |
| Florence DYBUL     | Sec. CLE Drac-Romanche                     |  |
|                    |  |   |
|                    |  |   |
|                    |  |   |

Excusés: Bernard KURZAWA (Fédération de pêche 38), Pierre Verri (président du SIERG), Olivier Bertrand (ville de Genoble), Clisa Stachin (ville de Genoble), Guy Genet (VF), Christophe Drove (communauté de communes des Trièves), Françoise Coteau (Champagnier), Patricia Bejard (ville de Genoble), Bernard Heuter (Valjouffrey)